

FORMULAIRE DE SIGNALEMENT PROCUREUR.E DE LA RÉPUBLIQUE

Auteur.ice du signalement : *Nom – Prénom – Profession – Coordonnées*

Madame, Monsieur, la/le Procureur.e,

En application des dispositions de l'article 226-14 du Code Pénal, je me dois de vous rapporter les propos et/ou les faits dont j'ai eu connaissance au sujet de l'enfant :

Nom - Prénom – Date et lieu de naissance – Adresse – Situation familiale et fratrie

L'enfant était accompagné à ma consultation par :

Nom - Prénom – Personne mineure ou majeure – Lien avec l'enfant – Coordonnées

DESCRIPTION DE LA SITUATION :

Exemple 1:

Je suspecte qu'une excision soit pratiquée chez l'enfant :

Le voyage se tient à : du / / au / /

L'enfant m'a rapporté les propos suivants / s'est comportée de la manière suivante au cours de la consultation (préciser si présence de la personne accompagnatrice ou non) :

La personne accompagnatrice m'a rapporté les propos suivants :

Exemple 2:

Je constate ce jour qu'une excision a été pratiquée sur l'enfant :

Les lésions constatées sont :

Signalement adressé au/à la Procureur.e de la République

Fait à :, **le** / / **Signature :**

Le signalement, en cas d'urgence, peut être transmis par **téléphone** et/ou en **télécopie**. Dans tous les cas, il doit être adressé par **voie postale** au/à la Procureur.e de la République du Tribunal de Grande Instance ou du Tribunal Judiciaire compétent. L'auteur.e du signalement doit s'assurer de sa réception (envoi en recommandé conseillé) et en conserver un double. Coordonnées : www.annuaires.justice.gouv.fr/annuaires-12162/annuaire-des-tribunaux-de-grande-instance-21768.html